



19. LE CHEVREUIL EN RÉGION BRUXELLOISE

1. Ecologie

Le chevreuil (*Capreolus capreolus*) fait partie de la famille des Cervidés et de l'ordre des Artiodactyles (c'est-à-dire qu'il marche sur 2 doigts porteurs à chaque patte). C'est une espèce vivant en forêt et dans les bosquets, que l'on trouve principalement à la transition entre différents biotopes (lisières, prairies avec bosquets, etc.). En raison de leur grande flexibilité dans le choix de leur nourriture, les chevreuils peuvent se trouver dans des biotopes variés, à condition d'y trouver suffisamment d'abris (taillis, ronciers, broussailles, fourrés de jeunes résineux, fougères, etc.). Comme aliments, ils préfèrent les parties de plantes contenant beaucoup de protéines et d'hydrates de carbone et peu de cellulose. C'est pourquoi, ils apprécient particulièrement les bourgeons, les jeunes rameaux et les jeunes feuilles.

En tant qu'herbivore, le chevreuil contribue au contrôle de la végétation au sein de son écosystème par broutage de jeunes arbres. Il participe ainsi à l'entretien de zones de clairières ou de milieux semi-ouverts mais peut parfois aussi contrecarrer les efforts de reboisement en allant s'alimenter dans les jeunes plantations. Comme pour d'autres animaux, son piétinement permet l'enfouissement dans le sol des graines ou, au contraire, de mettre à jour d'autres graines.

La plupart du temps, les chevreuils vivent en solitaire. Pendant les mois d'hiver, il arrive toutefois que des groupes de chevreuils vivent ensemble. Pendant la saison du rut, les mâles (brocards) délimitent leur territoire et ne tolèrent pas d'autres mâles, ces territoires pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares. Il y a souvent un chevauchement entre les habitats des femelles ou chevrettes (par exemple entre une mère et ses filles). Les chevreuils sont principalement actifs la nuit et au crépuscule.

La période de rut dure de mi-juillet à mi-août. Les 1 à 3 petits par chevrette naissent au printemps, avec un pic de naissance vers le 1^{er} juin. Les faons sont vulnérables. Ils sont souvent couchés au sol pour échapper aux dangers. Leur pelage leur permet de passer inaperçu des prédateurs. Les jeunes animaux sont chassés par leur mère après leur premier hiver mais reviennent souvent à l'automne pour ne quitter définitivement leur territoire qu'au cours de leur deuxième année. Dans nos régions, seuls les renards forment un ennemi naturel pour les jeunes chevreuils. Le trafic et la chasse sont les principales causes de mortalité de l'espèce en Belgique. En Région de Bruxelles-Capitale, la chasse est interdite depuis 1991. Les chiens non tenus en laisse constituent également une source de mortalité, en particulier en Région bruxelloise où les espaces forestiers sont fortement fréquentés.

2. Localisation en Région bruxelloise

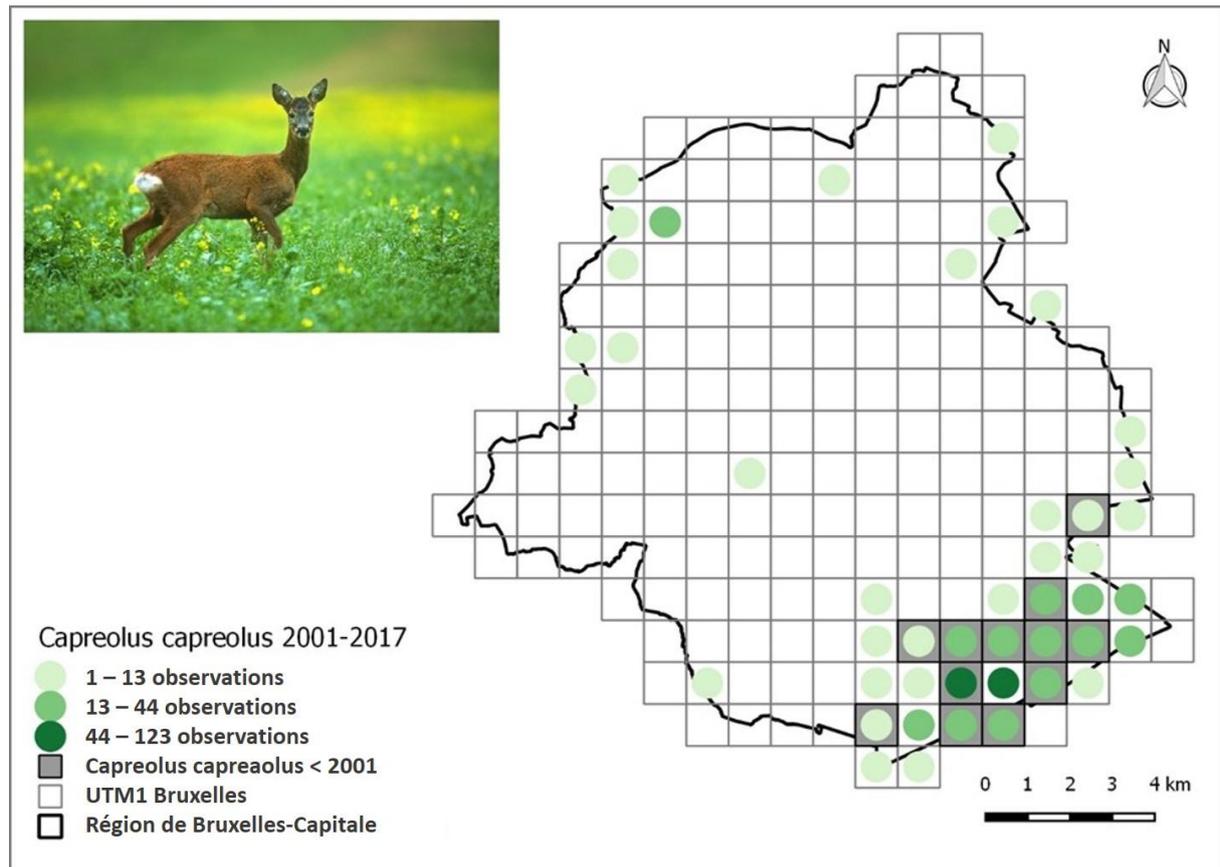
Certaines zones boisées ou semi-boisées de la périphérie bruxelloise constituent un habitat approprié pour les chevreuils (*Capreolus capreolus*). 690 observations de chevreuils y ont été recensées au cours de la période 2001-2017 (atlas des mammifères, 2020). L'ensemble des observations de la période antérieure à 2001 ont toutes été effectuées dans la forêt de Soignes. Après 2001, des chevreuils ont également été observés ailleurs. Si la plupart des signalements se situent en forêt de Soignes, des observations ont été également faites dans d'autres espaces semi-naturels de la Région comme par exemple dans le nord-ouest autour de Jette-Ganshoren ou dans le parc du Scheutbos à Molenbeek.

Le chevreuil avait disparu de la Forêt de Soignes au début du 19^{ème} siècle. Il y a été réintroduit peu après pour disparaître à nouveau en 1830, et y être réintroduit une nouvelle fois par Léopold Ier à partir de 1846.



Carte 20.1. Observations de chevreuils en Région bruxelloise

Source : Bruxelles Environnement, Atlas des mammifères 2001-2017 (2020)



Selon le rapport 2017 sur l'Etat de l'environnement en Wallonie, les populations de chevreuils ont doublé entre 1980 et 2005. Mais, selon cette même source, cette tendance semble être en train de s'inverser. En Flandre, les populations ont progressivement augmenté depuis 2002 (environ 2000 individus) pour atteindre plus de 5000 individus en 2014 (Huysentruyt et al. 2015 cité par atlas des mammifères, 2020). En Flandre aussi, le chevreuil est désormais une espèce commune, présente jusqu'aux abords des grandes villes.

3. Le suivi des chevreuils en forêt de Soignes

3.1. Méthode de suivi

Le chevreuil figure parmi les plus grands mammifères de la forêt de Soignes. L'espèce y est présente partout, mais sa densité varie très fort selon les secteurs considérés.



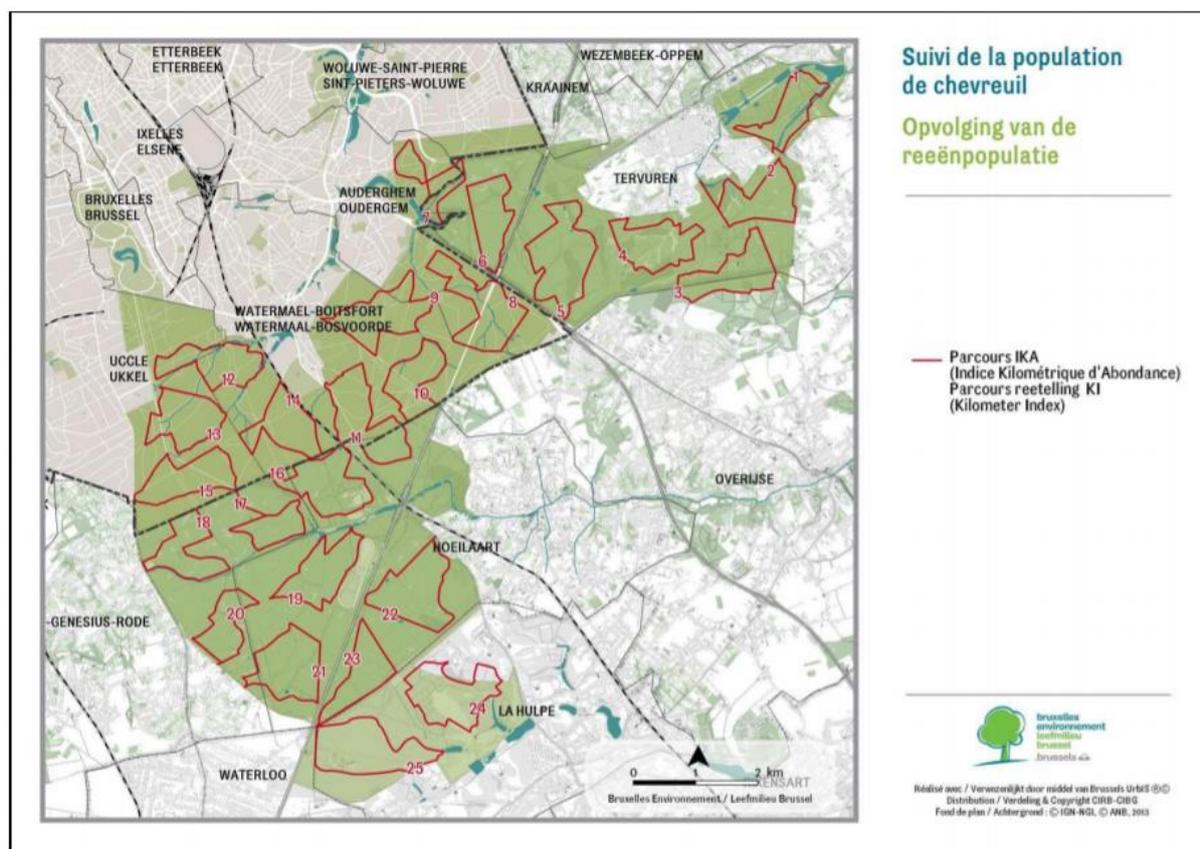
Depuis 2008, un programme de surveillance des populations de chevreuils dans le massif sonien est mené conjointement par les trois Régions. Ce projet est coordonné par l'asbl Wildlife & Man.

La méthode de suivi utilisée est celle de l'Indice Kilométrique d'Abondance (IKA), conformément aux recommandations d'une étude préalable qui visait à élaborer la méthodologie de recensement (MALENGREAUX et CASAER, 2008). Cette méthode permet d'évaluer les tendances évolutives de la population de chevreuils sans pour autant en déterminer la densité exacte. Son principe de base est le suivant : chaque année, à 4 reprises durant un mois donné, 25 circuits prédéfinis de 3 à 5 km (carte 19.2) sont parcourus à pied, simultanément, par le personnel forestier et par des volontaires entraînés pour y dénombrer les chevreuils dans l'ensemble du massif. Un protocole stricte doit être suivi (réalisation simultanée des parcours, durée de réalisation des parcours, 1 observateur par parcours, etc.). Notons que le parcours 1 (parc de Tervuren) n'a été parcouru qu'en 2008 et n'a ensuite plus été utilisé.

Depuis 2009, les comptages ont lieu à quatre reprises, le long de 24 parcours qui, mirent bout à bout, mesurent 118,5 km. Chaque année, ce sont donc 474 km qui sont normalement parcourus pour calculer l'indice kilométrique d'abondance du chevreuil.

Figure 20.2 Parcours de suivi des populations de chevreuils en forêt de Soignes sur base des indice kilométriques d'abondance

Source : Bruxelles Environnement 2019





Le nombre total de chevreuils observés est ensuite divisé par le nombre de kilomètres parcourus et traduit en indice kilométrique (nombre de chevreuils observés par kilomètre). Cette valeur, statistiquement significative compte tenu du protocole utilisé, est comparable d'une année à l'autre. Elle sert à détecter les variations de population (croissance, stabilité ou régression) et permet aux gestionnaires forestiers d'intervenir si nécessaire.

3.2. Evolution des populations de chevreuils en forêt de Soignes

D'après les données de HUYSENTRUYT et al. (2016), la population de chevreuils en forêt de Soignes pouvait être globalement estimée, durant la période 2008-2013, à au moins 150 individus répartis sur les 5.000 hectares de massif, soit plus de 3 individus aux 100 hectares. Cette faible densité est à mettre en relation avec, d'une part, le milieu « hêtraie cathédrale » fortement représenté (forêt équienne, mono spécifique, pauvre en ressources nutritives pour le chevreuil) et, d'autre part, une régulation de la population de chevreuils par le trafic routier et les chiens errants ou non maîtrisés (en l'absence de chasse, interdite en forêt de Soignes). La forte fréquentation de la forêt de Soignes et les dérangements qui y sont liés contribuent certainement également à limiter les populations de chevreuils.

Les tableaux et figures suivantes reprennent les principaux résultats du recensement :

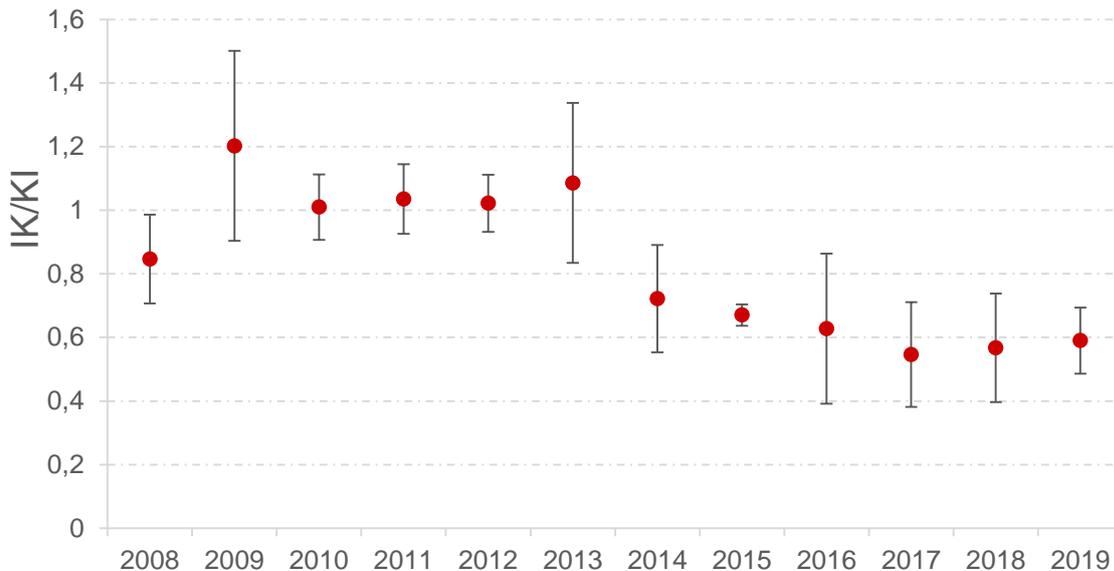
Tableau 20.3

Synthèse des nombres maximaux et minimaux de chevreuils observés par an sur l'ensemble des parcours											
Source : Wildlife & Man 2019											
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre max. de chevreuils observés	174 matin	137 matin	138 matin	135 matin	153 matin	108 matin	83 matin	93 matin	82 matin	93 matin	88 matin*
Nombre min. de chevreuils observés	89 matin	103 matin	107 matin	112 matin	85 matin	69 matin	74 matin	36 matin	43 matin	45 matin	56 matin**
* 1 parcours manquant, ** 2 parcours manquants						Brouillard		Rideau de pluie			



Figure 20.4 Evolution annuelle des valeurs d'indices kilométriques moyens et intervalles de confiance (à 95%)¹ sur les différents parcours en forêt de Soignes

Source : Wildlife & Man 2019



Alors que pendant la période 2008-2013, l'indice kilométrique était en moyenne de 1 chevreuil observé par kilomètre et était relativement stable d'une année à l'autre, il ne dépasse plus 0,75 depuis 2014 et, depuis 2017, est même passé en-dessous de la barre de 0,60. Le personnel de terrain a émis l'hypothèse qu'une des causes de la diminution des observations pourrait être une moindre détectabilité des animaux lors des recensements suite au développement de la végétation de sous-bois (abondante régénération naturelle du hêtre au cours de ces dernières années).

En 2017, les partenaires scientifiques ont dès lors adapté la méthodologie de suivi afin de prendre en considération ce facteur de « fermeture du couvert forestier ». Depuis lors, l'indice n'a cependant pas augmenté. La cause exacte de cette diminution n'est pas claire. Différentes causes sont possibles et peuvent se superposer: collisions avec les voitures, braconnage, impact des chiens errants, prédation par le renard (principalement sur les faons), changements dans la capacité d'accueil de la zone, pression croissante des loisirs (des dérangements répétitifs occasionnent d'importantes dépenses d'énergie), présence de sangliers ou encore, maladies. Seule une recherche plus approfondie pourrait apporter une réponse définitive.

Dans l'attente, les gestionnaires forestiers restent vigilants concernant le phénomène en augmentation de prédation par les chiens, l'état de santé des chevreuils observés et les signes d'un possible braconnage de la population de cervidés.

¹ Ceci signifie qu'il y a 95% de probabilités que la valeur moyenne de l'IK soit comprise dans l'intervalle de confiance.



Par ailleurs, dans le cadre de la collaboration interrégionale, les Régions œuvrent à remédier au morcellement de la forêt en aménageant des reconnections (écoponts, écobuses, ponts suspendus...). Deux écoponts ont déjà été aménagés. L'un au niveau de la partie bruxelloise au-dessus de la ligne 161 (dans le cadre des compensations au projet de développement du RER), l'autre au niveau de la partie flamande dans le cadre du projet européen Life+ OZON au-dessus du Ring 0. Ces aménagements devraient améliorer la connectivité au sein du massif sonien et diminuer la mortalité de la faune forestière le long de ces axes routiers. D'autres projets sont actuellement à l'étude. En Région bruxelloise, le chevreuil bénéficie d'une protection stricte via l'ordonnance nature.

Sources

1. ANONYME 2014. « La biodiversité en Wallonie – Evolution des populations – Grand gibier ». Accessed 28/05/2020, page web
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/evolution-des-populations.html?IDC=5952>
2. BRUXELLES ENVIRONNEMENT 2014. "Le chevreuil", info-fiche sur la biodiversité en Région bruxelloise, 3 pp.
http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/Infofiche%20chevreuil%20part%20FC
3. BRUXELLES ENVIRONNEMENT 2019. "Plan de gestion de la forêt de Soignes bruxelloise, Livre I Etat des connaissances », auteurs : VANWIJNSBERGHE S., REINBOLD G., VAES F., ENGELBEEN M., VAN DER WIJDEN B., BECK O., ROTSAERT G , DO U. ,497 pp., Bruxelles
4. BRUXELLES ENVIRONNEMENT 2020. "Atlas des mammifère de la Région bruxelloise" , en attente de mise en ligne
5. CASAER, J., HUYSENTRUYT, VERCAMMEN, J, MALENGREAUX, C. & LICOPPE, A. 2017. "Mission d'appui pour le recensement du chevreuil dans le massif Sonien. Rapport de l'Institut voor Natuur- en Bosonderzoek 2017 (47) ». Instituut voor Natuur- en Bosonderzoek, Bruxelles
<https://www.foret-de-soignes.be/wp-content/uploads/2018/02/ik-soignes-2008-2017-rapport-final.pdf>
6. HUYSENTRUYT F., VERCAMMEN J., MALENGREAUX C., LICOPPE A. , CASAER J. 2016. « Mission d'appui pour le recensement du chevreuil dans le massif sonien. Rapport annuel. Période de référence: 2008-2016 ». Wildlife and Man, ANB, SPW, BE-IBGE, 34 pp.
https://pureportal.inbo.be/portal/files/12628812/Huysentruyt_etal_2017_OndersteuningsprojectBijDeUitvoeringVanDeReemonitoringInHetZonienwoud.pdf
7. MALENGREAUX C., CASAER J. 2008. « Mission d'appui pour la mise en place d'un recensement chevreuil dans le massif sonien », étude effectuée par Wildlife & Man en partenariat avec l'INBO à la demande de Bruxelles Environnement (RBC), Agentschap Natuur & Bos (Rfl) et SPW (RW), 41 pp.
http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/STUD_IKA
8. SPW – DIRECTION DE L ETAT ENVIRONNEMENTAL 2017. « Rapport sur l'état de l'environnement wallon 2017 », 365 pp.
<http://etat.environnement.wallonie.be/files/Publications/REEW2016/DGRNE-16-16716-REEW%202016-sl-051217-prod2%20-%20basse%20r%c3%a9solution.pdf>
9. WILDLIFE & MAN, INBO 2019. "IK en Forêt de Soignes – KI in Zoniënwood – Résultats 2008-2019 /Resultaten 2008-2019 », étude effectuée à la demande de Bruxelles Environnement (RBC), Agentschap Natuur & Bos (Rfl) et SPW (RW).
http://document.environnement.brussels/opac_css/electfile/RAP_IKA%202008-2019%20FR

Auteur de la fiche

DE VILLERS Juliette

Relecture : VANWIJNSBERGHE Stéphane